

Glossaire

Sommaire

- [1- Biblio. édition](#)
- [2- Biblio. étude](#)
- [3- Lieu archive](#)
- [4- Lieu découverte](#)
- [5- Support](#)
- [6- Rituel](#)
- [7- Entité](#)
- [8- Citation](#)
- [9- Chaîne barbare](#)
- [10- Noms barbares](#)

1- Biblio. édition = références bibliographiques de l'édition utilisée.

Voir exemple « [TableBiblioEdition](#) »

Référence : auto build

Titre : titre complet de l'ouvrage (avec la tomaison s'il y en a une et le titre de la tomaison)

Auteur(s) : Nom, Prénom (en toutes lettres) – Nom2, Prénom2

Année : année de publication

Collection : en toutes lettres, pas d'abréviations

Éditeur : éditeur commercial. En cas de plusieurs éditeurs, les séparer par un tiret

Lieu de publication : ville d'édition

Nombre de pages : celles de l'ouvrage. Non obligatoire

Résumé : résumé de l'ouvrage. Non obligatoire

Langue : langue principale de l'ouvrage

Mots clés : possibilité de lister les mots clés auxquels l'ouvrage peut être associé.

url : possibilité d'indiquer l'url où l'on peut trouver l'ouvrage (s'il s'agit d'une source électronique ou si l'ouvrage est également disponible électroniquement).

Note et commentaire : possibilité de donner des informations supplémentaires sur l'ouvrage, dans ces deux champs.

Fichier(s) attaché(s) : possibilité de télécharger jusqu'à 4 fichiers et de les mettre sans en accès libre soit en accès restreint, en fonction des droits.

2- Biblio. étude = références bibliographies des études utilisées dans les analyses.

Référence : auto build

Type : sélectionner le type d'ouvrage (livre, chapitre de livre, journal, etc.), avant d'entrer les autres informations, car les champs changent en fonction du type d'ouvrage.

Si livre

Voir exemple « [TableBiblioEtude](#) »

Auteur(s) : Nom1, Prénom (en toutes lettres) – Nom2, Prénom2

Titre : titre complet de l'ouvrage (avec la tomaisson s'il y en a une et le titre de la tomaisson)

Année : année de publication.

Année de publication : année de la première édition s'il s'agit d'une réédition.

Lieu de publication : ville d'édition

Editeur : éditeur commercial. En cas de plusieurs éditeurs, les séparer par un tiret

Collection : en toutes lettres, pas d'abréviations

Volume : numéro dans la collection

Edition : indiquer s'il s'agit de la seconde, de la troisième édition

ISBN : non obligatoire.

Sujet : à choisir dans une liste. Non obligatoire.

Si chapitre d'ouvrage

Voir exemple « [TableBiblioEtude-chap](#) »

Auteur(s) : Nom1, Prénom (en toutes lettres) – Nom2, Prénom2

Titre : « Titre du chapitre »

Année : année de publication

Année de publication : année de la première édition s'il s'agit d'une réédition.

Lieu de publication : ville d'édition

Editeur du volume : Prénom, Nom1 – Prénom, Nom2

Titre : *Titre de l'ouvrage*

Editeur : éditeur commercial. En cas de plusieurs éditeurs, les séparer par un tiret.

Collection : en toutes lettres, pas d'abréviations

Volume : numéro dans la collection

Page de début – page de fin : pages de l'article

Edition : indiquer s'il s'agit de la seconde, de la troisième édition

ISBN : non obligatoire.

Sujet : à choisir dans une liste. Non obligatoire.

Si article d'une revue

Voir exemple « [TableBiblioEtude-article](#) »

Auteur(s) : Nom1, Prénom (en toutes lettres) – Nom2, Prénom2

Titre : « Titre de l'article », *Nom du journal*

Année : année de publication

Volume : numéro de volume de la revue

Numéro : s'il y a plusieurs livraisons par volume

Page de début – page de fin : pages de l'article

Date de publication : année de publication. Non obligatoire.

Pour tous :

Résumé : possibilité de donner un résumé de l'ouvrage (par ex. la 4^e de couverture)

Langue : langue principale de l'ouvrage

Mots clefs : possibilité de lister les mots clefs auxquels l'ouvrage peut être associé.

url : possibilité d'indiquer l'url où l'on peut trouver l'ouvrage (s'il s'agit d'une source électronique ou si l'ouvrage est également disponible électroniquement).

note : possibilité de donner d'autres informations sur l'ouvrage.

Support : choix multiple en fonction si livre imprimé ou numérique.

Fichier(s) attaché(s) : il est possible de télécharger 2 fichiers et de les mettre sans en accès libre soit en accès restreint, en fonction des droits.

3- Lieu archive = lieu où le document est actuellement conservé.

Voir exemple « TableLieuarchive »

Nom : nom du lieu d'archive

Repository Type : à choisir dans une liste.

url : url du site internet du lieu (s'il en existe un). Non obligatoire.

Description : possibilité de donner des informations sur ce lieu. Non obligatoire.

Fichier(s) attaché(s) : il est possible de télécharger 2 fichiers et de les mettre sans en accès libre soit en accès restreint, en fonction des droits.

4- Lieu découverte = lieu où le document a été découvert

Nom complet : auto build.

Nom actuel : nom moderne du lieu de découverte.

Nom du lieu antique : nom de ce même lieu dans l'Antiquité

Autre(s) nom(s) : autre nom connu de ce même lieu.

Type de lieu : à choisir dans une liste.

Pays : pays actuel où est inclus le lieu.

Note : possibilité de donner des informations supplémentaires.

5- Support = informations concernant le support matériel sur lequel est inscrit le nom barbare

Voir exemple « TableSupport »

Nom complet : auto build

Nom d'usage : autre nom (que la côte ou l'abréviation) donné au document ; cela peut être le nom attribué au document au moment de sa découverte.

Abréviation : abréviation conventionnelle française du document.

Matériau : matériau du support, à choisir dans une liste (= un des douze thesaurus).

Forme : forme du support sur lequel l'énoncé barbare est écrit, à choisir dans une liste (= un des douze thesaurus).

Langue : langue(s) utilisée(s) pour l'ensemble du document, à choisir dans une liste (= un des douze thesaurus)

Datation : datation (relative) du document, à choisir dans une liste (= un des douze thesaurus).

Commentaire sur la datation : informations supplémentaires sur la datation : auteur de la datation, indications sur d'autres datations postulées, etc.

Lieu de conservation : lieu où le document est actuellement conservé, à sélectionner dans la liste déjà entrée (lien vers la table « Lieu archive ») ; un champ supplémentaire permet d'ajouter des informations supplémentaires si nécessaire.

Cote : numéro d'inventaire ou de catalogue du document, en fonction de son emplacement actuel.

Lieu de découverte : lieu où le document a été trouvé, à sélectionner dans une liste déjà entrée (lien vers la table « Lieu découverte ») ; un champ supplémentaire permet d'ajouter des informations supplémentaires si nécessaire.

Connaissance provenance : degré de certitude concernant la provenance, à choisir dans une liste (= un des douze thesaurus).

Commentaire provenance : informations supplémentaires sur la manière dont le document a été découvert et sur son devenir.

Contexte archéologique : lieu exact de la découverte *in situ*, à choisir dans une liste (= un des douze thesaurus).

6- Rituel = informations sur le rituel dans lequel est inséré l'énoncé barbare

Voir exemple « TableRituel »

Titre : le titre du rituel, c'est-à-dire indiquer sa fonction et l'abréviation du nom du support, en séparant ces deux informations par un titre (fonction – abréviation)

Matériel magique : tout élément concret (végétaux, métaux, objets, etc.) utilisés dans le rituel en relation avec le recours à un énoncé barbare. Cela correspond à ce que Michel Tardieu appelle *materia magica*. À choisir dans une liste (= un des douze thesaurus).

Technique magique : procédure utilisée pour le rituel dans lequel l'énoncé barbare intervient, à choisir dans une liste (= un des douze thesaurus).

Observation sur la technique magique : possibilité de donner des informations supplémentaires sur la procédure.

Protagonistes humains : case à cocher au cas où il y a un protagoniste humain qui intervient dans le rituel.

Nom des protagonistes : indication sur son statut, sa qualité, et son nom.

Temporalité : à ne pas remplir.

Medium divinatoire : médium utilisé pour le rituel tel que le document l'indique, à choisir dans une liste (= un des douze thesaurus)

Fonction(s) du rituel : fonction(s) du rituel, à choisir dans une liste (= un des douze thesaurus)

Description du rituel : possibilité de donner des informations supplémentaires sur le rituel, de le commenter.

Commentaire : autre champ libre.

7- Entité = informations concernant les entités divines auxquelles l'énoncé barbare se réfère

Beaucoup de noms divins sont déjà entrés. Mais il est possible d'en ajouter.

Nom : nom usuel de l'entité divine

Autre(s) nom(s) : autre nom possible de l'entité

Religion : possibilité d'indiquer la religion dont la divinité relève.

Type : possibilité d'indiquer la fonction de la divinité

Description : possibilité de donner des informations supplémentaires sur la divinité.

Note : autre champ libre pour tout commentaire.

8- Citation = informations sur la citation qui comprend l'énoncé barbare

Voir exemple « TableCitation »

Citation : citation du passage où se trouve le nom barbare, dans la langue originale et selon l'édition choisie.

Langue : langue dans laquelle est écrite la citation, à choisir dans une liste (= un des douze thesaurus)

Traduction : traduction française de la citation, par l'auteur de la fiche.

Contexte : résumé du contexte de la citation

Rituel : nom du rituel dans lequel l'énoncé barbare est utilisé, à choisir dans une liste déjà entrée (lien vers la table « Rituel ») ; un champ libre permet de donner des informations supplémentaires. Il est possible de relier la citation à trois rituels.

Temporalité dans le rituel : moment d'emploi de l'énoncé barbare dans le rituel, à choisir dans une liste.

Support : nom du support sur lequel l'énoncé barbare est inscrit, à choisir dans une liste déjà entrée (lien vers la table « Support ») ; un champ libre permet de donner des informations supplémentaires.

Edition : référence de l'édition d'où la citation est extraite, à choisir dans une liste déjà entrée (lien vers la table « Biblio. édition ») ; un champ libre permet de donner des informations supplémentaires. Possibilité de donner deux autres éditions si elles ont été utilisées, en particulier dans un appareil critique ; donner alors les abréviations dans les champs supplémentaires.

Localisation dans l'édition : références précises de la citation dans l'édition référencée.

Références bibliographiques : jusqu'à quatre références bibliographiques, à choisir dans une liste déjà entrée (lien vers la table « Biblio. étude »).

Note : champ libre pour toute information supplémentaire. Notamment on peut indiquer là un appareil critique.

9- « Chaîne barbare » = information sur la chaîne barbare dans laquelle l'énoncé barbare est inclus

Voir exemple « [TableChaineBarb](#) »

Chaîne barbare : chaîne barbare qui accueille l'énoncé relevé et d'autres énoncés ; concaténation d'énoncés barbares.

Citation : citation en langue originale qui comprend la chaîne, à choisir dans une liste déjà entrée (lien vers la table « Citation »). Possibilité d'indiquer des informations supplémentaires et de relier jusqu'à trois citations.

Interprétation : possibilité de donner la signification de l'ensemble de la chaîne.

Note : possibilité de donner des informations supplémentaires, en particulier de mettre un appareil critique si nécessaire.

10- « Noms barbares » = information concernant le nom barbare

Voir exemple « [TableNomBarb](#) »

Noms barbares : nom barbare écrit dans l'écriture d'origine (sans diacritiques, ni annotations éditoriales)

Translittération : nom barbare translittéré en caractères latins, en suivant les normes de chaque domaine. Voir le tableau des translittérations.

Système d'écriture : système(s) d'écriture(s) du nom barbare, à choisir au sein d'une liste (= un des douze thesaurus)

Palindrome : case à cocher pour indiquer si le nom barbare relevé peut se lire de gauche à droite et de droite à gauche.

Énoncé : énoncé barbare complet auquel le nom barbare relevé appartient.

Chaîne barbare complète : chaîne dans laquelle est inclus le nom barbare, à choisir dans une liste déjà entrée (lien vers la table « Chaîne barbare »). Possibilité d'indiquer des informations supplémentaires et de relier jusqu'à trois « Chaînes barbares ».

Hypothèse étymologique : langue sur laquelle est fondée l'hypothèse étymologique.

Entité divine : entité divine à laquelle se réfère le nom barbare, à choisir dans une liste déjà entrée (lien vers la table « Entité divine »). Possibilité d'indiquer des informations supplémentaires et de relier jusqu'à trois « Entités divines ».

Localisation dans l'édition : références précises de l'emploi du nom barbare dans l'édition référencée.

Note : possibilité de donner des informations supplémentaires, sur le nom, en particulier un appareil critique.

Interprétation : dans un style synthétique, étymologie, sens et fonction du nom barbare dans le document étudié.

Références bibliographiques : jusqu'à quatre références bibliographiques, à choisir dans une liste déjà entrée (lien vers la table « Biblio. étude »).

DOCUMENT INTERNE